



Manuel d'utilisation



Easy Go

Van Raam
Guldenweg 23
7051 HT Varsseveld, Les Pays-Bas

☎ +31 (0)315 – 25 73 70

✉ info@vanraam.com

🌐 www.vanraam.com



Version 21.08

Contenu

Coordonnées du fabricant.....	3
Conformité.....	3
Introduction.....	3
Livraison.....	4
Indication.....	4
Utilisation conseillée.....	4
Consignes de sécurité.....	5
Réglage du vélo.....	8
Avant utilisation.....	11
Conduite.....	17
Système électronique Silent.....	18
Van Raam Appli E-Bike.....	28
Accessoires.....	30
Spécifications techniques.....	32
Norme et marquage CE.....	33
Entretien et réglage par le propriétaire.....	34
Réparation et entretien par le concessionnaire.....	35
Réglage par le concessionnaire.....	36
Mise au rebut.....	38
Remise/vente à un nouveau propriétaire.....	39
Numéro du cadre.....	40
Formulaire, entretien et modifications.....	41
Formulaire de service de livraison du vélo-scooter.....	43

Coordonnées du fabricant

Van Raam
Guldenweg 23
7051 HT Varsseveld, Les Pays-Bas

 +31 (0)315 – 25 73 70

 info@vanraam.com

 www.vanraam.com

Conformité

En tant que fabricant, Van Raam déclare que les Easy Go, comme décrits dans le mode d'emploi, ont été produits selon le règlement (UE) 2017/745, classe de risque 1, et 2006/42/EG. La déclaration de conformité est disponible sur le site de Van Raam.

Introduction

Ce mode d'emploi vous fournit d'importantes informations nécessaires à la bonne utilisation de votre vélo-scooter. Nous vous conseillons de lire attentivement ce mode d'emploi avant de l'utiliser. Suivez toujours les instructions fournies dans ce manuel d'utilisation et conservez soigneusement le manuel. La version la plus récente du manuel d'utilisation se trouve sur la page produit du vélo sur le site www.vanraam.com.



À LIRE ATTENTIVEMENT

Pour les enfants et les adultes aux facultés de perception mentales limitées, les consignes de sécurité et d'utilisation comme fournies dans ce mode d'emploi doivent être clairement expliquées par un surveillant responsable.

Livraison

Votre livraison doit contenir les éléments suivants:

- Un vélo avec éventuellement un emballage
- Un manuel d'utilisation
- Une batterie Smart avec une carte comprenant le code à 5 chiffres (selon les options)
- Les chargeurs éventuels (selon les options)
- (Un double) des clés

A réception contrôlez immédiatement l'état de votre livraison. En cas de dommages ou de livraison incomplète, veuillez sans délai contacter votre distributeur. À la livraison, remplissez avec votre distributeur le formulaire de livraison situé au dos de ce mode d'emploi.

Indication

L'Easy Go est conçu pour les adultes ayant divers problèmes de santé voulant pédaler, mais voulant avoir la possibilité d'une assistance électrique si besoin.

Utilisation conseillée

Le vélo-scooter de mobilité Easy Go (utilisation conseillée: extérieur classe B) est conçu pour une utilisation normale sur une surface solide et plane. L'Easy Go peut être utilisé dans des températures ambiantes allant de -25 à 50 degrés Celsius. Veuillez toujours prendre les précautions habituelles lors de l'utilisation des vélos et des vélo-scooters de mobilité. Les consignes de sécurité comme décrites dans ce mode d'emploi doivent être respectées. Cela s'applique également aux réglementations en vigueur pour la circulation.

L'âge requis pour la conduite de l'Easy Go est de 16 ans. De plus, le conducteur doit être autonome et mobile et ne doit souffrir d'aucun handicap visuel lourd ou autres handicaps pouvant influencer la conduite du vélo-scooter.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou blessures dus à une utilisation autre du scooter que celle décrite dans ce mode d'emploi.

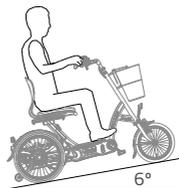
Consignes de sécurité



Important: Veuillez d'abord lire les consignes de sécurité avant d'utiliser le vélo-scooter!

- Veuillez toujours vérifier que le vélo-scooter est en parfait état avant chaque utilisation. Contrôler bien, avant **chaque** utilisation que les freins et l'éclairage fonctionnent correctement et que les pneus sont assez gonflés.
- Toujours faire réparer un pneu crevé avant d'utiliser le vélo-scooter afin d'éviter toute détérioration de la jante ou autre pièce.
- Contrôler régulièrement que les roues, le guidon et la selle soient bien fixés et que toutes les vis soient bien serrées.
- Utiliser le vélo-scooter uniquement sur une **surface solide et non accidentée**.
- L'utilisation du tricycle sur un terrain accidenté, glissant et instable peut augmenter le risque de situations dangereuses.
- Faites attention que les pantalons larges ou autres vêtements lâches ne se coincent pas dans la chaîne, les rayons ou les pédales.
- Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autres membres lorsque vous rabattez le repose-pied et les accoudoirs.
- Faites attention aux diverses pièces dépassant du tricycle. Ces dernières peuvent causer des dommages aux objets ou personnes à proximité mais aussi au vélo-scooter lui-même.
- Ne pas utiliser de nettoyeur à haute pression ou à vapeur pour le lavage du scooter.
- Utilisez le frein de stationnement lorsque vous garez le vélo-scooter. Utilisez aussi le frein de stationnement pour éviter que le vélo-scooter ne se mette en mouvement lorsque vous montez ou descendez du scooter.
- Coupez toujours le contact du vélo-scooter et utilisez toujours l'antivol lorsque vous le laissez sans surveillance. Vous évitez ainsi toute utilisation abusive et/ou le vol.
- Ce vélo-scooter est conçu pour le transport d'une seule personne.
- Utilisez uniquement les pièces détachées et les accessoires originaux de van Raam.

- Veillez à réguler votre vitesse dans les descentes. Freinez à temps et faites un cycle à une vitesse modérée.
- Conduisez avec prudence sur les surfaces devenues glissantes suite à la pluie, au gel ou à la neige.
- Soyez vigilant quant au risque de renversement pendant la montée d'une côte. Le vélo-scooter est équipé d'un dispositif anti-basculement pour limiter le risque de renversement.



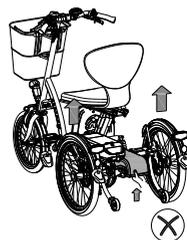
- Évitez les pentes de plus de 6°. La conduite (marche avant et marche arrière) peut y être dangereuse.
- Veuillez prendre en compte que le temps de freinage peut être plus long dans une descente que sur un terrain horizontal.
- Soyez prudent lorsque vous conduisez proche des bords de trottoir. Les surfaces accidentées augmentent le risque de renversement.
- Tournez prudemment sur une pente importante afin de limiter le risque de renversement.
- Prenez toujours un trottoir de face ou sinon via une rampe d'accès. En ce faisant, réduisez votre vitesse.
- La hauteur de trottoir maximale que vous pouvez franchir est de 5 cm.
- Pendant la grossesse, veuillez prendre des précautions en raison du risque de blessure augmenté.



- Ne laissez pas le vélo-scooter en plein soleil: la température de certaines pièces peut atteindre les 41°C. Tout contact avec la peau peut entraîner une certaine hypersensibilité.
- Lors du transport de votre vélo-scooter dans un véhicule, vous devez, prendre place à bord du véhicule en question sur un siège prévu à cet effet. Vous ne pouvez en aucun cas rester assis sur votre vélo-scooter pendant son transport, même si celui-ci est bien sécurisé par une fixation taxi.
- Ne soulevez jamais le vélo-scooter par les batteries ou les parties en plastique situées à l'arrière.



- Habituez-vous aux fonctions du moteur électrique. Faites toujours attention lors de la mise en marche du moteur, et ne soyez pas surpris par le fonctionnement du moteur électrique. Faites plusieurs essais avec les fonctions de marche arrière et de démarrage du moteur électrique. Prenez garde à ne pas engager la marche arrière par inadvertance.



Sécurité routière

- Si vous êtes sous l'influence de médicaments pouvant affecter l'aptitude à la conduite, vous ne pouvez utiliser le vélo-scooter.
- Vous devez disposer d'une capacité visuelle suffisante pour pouvoir conduire votre vélo-scooter en toute sécurité en toute circonstance possible.
- Veuillez respecter le code de la route en vigueur.
- Veuillez toujours à être bien visible pour les autres usagers de la route. En tant que conducteur de vélo-scooter, vous êtes vulnérable dans la circulation routière.
- Veuillez couper le moteur électrique lorsque vous utilisez votre téléphone portable.
- L'âge minimum légal requis pour la conduite d'un vélo-scooter est de 16 ans.
- Vous pouvez rouler sur les trottoirs et les voies piétonnes uniquement lorsque le vélo-scooter fonctionne avec l'assistance en position 1.

Capacité de chargement

La capacité de chargement maximale ne doit pas être dépassée. Veuillez-vous référer aux informations fournies dans le tableau avec les données techniques du chapitre '**Spécifications techniques**' du Manuel d'utilisation. Nous attendons par capacité de chargement autorisée, la capacité totale de chargement, y-compris le chargement du panier ou sur le porte-bagages.

Veuillez à ce que le poids maximum autorisé dans le panier ne soit pas dépassé

(**max.** 20 kg). Le panier n'est pas conçu pour le transport de personnes et les bagages doivent être placés dans les dispositifs prévus à cet effet sur le vélo-scooter. Ne laissez monter personne sur la partie arrière de votre vélo-scooter.

Attention! un panier rempli de bagages peut influencer le comportement du scooter. Aucun bagage ne doit être posé sur le guidon. Ceci pourrait limiter les capacités de conduite du vélo-scooter.

Pièces usées ou endommagées

Le remplacement et la réparation des pièces (cadre, fourche, éclairage, freins, système de propulsion et guidon) doivent **toujours** être effectués par le concessionnaire, sans quoi la garantie n'est plus valable et vous serez tenu responsable de tout dommage possible.



Toute pièce liée à la sécurité du scooter doit **toujours** être remplacée par une pièce neuve!

Réglage du vélo

Avant d'utiliser votre vélo-scooter, veuillez effectuer les divers réglages pour l'adapter aux dimensions du conducteur. Ceci est extrêmement important, surtout en ce qui concerne le siège et le guidon.



Si vous n'arrivez pas à régler le scooter de manière optimale malgré les instructions données, veuillez contacter votre concessionnaire pour une solution adaptée.

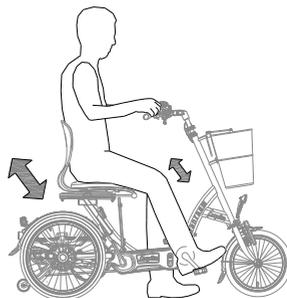
Les freins sont correctement réglés à la base et ne doivent être ajustés que par votre concessionnaire lors de l'entretien régulier.



Faites attention à ne pas vous coincer les doigts ou autre membre lors du réglage du vélo-scooter.

Siège

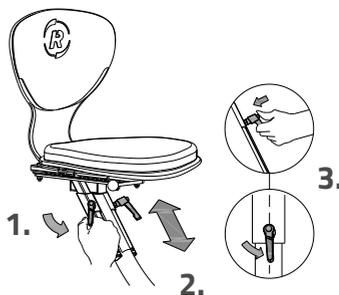
Vous réglez le siège correctement en vous asseyant sur le vélo-scooter et en posant votre pied sur la pédale en position basse. Dans ce cas, la jambe doit être étendue, mais décontractée à la fois.



Hauteur du siège

Pour régler la hauteur du siège:

1. Desserrez les manettes en les faisant tourner.
2. Faites glisser le siège jusqu'à la hauteur désirée et resserrez les manettes.
3. Tirez sur les manettes pour les mettre dans une position à ne pas dépasser le siège.



Veillez à ce que les manettes soient bien mises en place de sorte qu'aucun vêtement ne puisse s'y coincer!

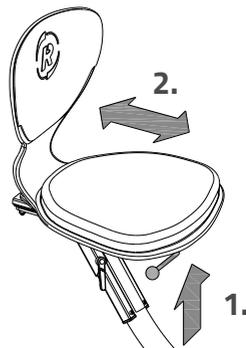


Veillez à ce que les manettes soient fermement serrées, même lorsque le siège est sur la position la plus basse!

Profondeur du siège

Pour régler la profondeur du siège :

1. Tirez la manette vers le haut.
2. Faites glisser le siège jusqu'à la position désirée et relâchez la manette.

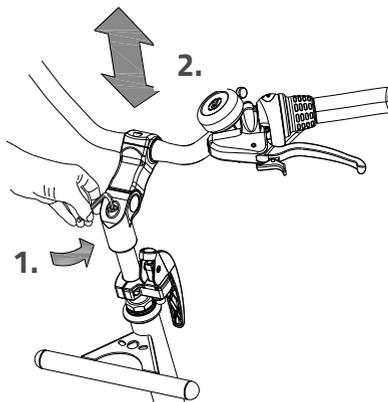


Hauteur du guidon

La hauteur du guidon a une influence sur le confort de conduite. Elle détermine la pression exercée sur les mains et la position du dos. Vous trouverez la position la plus confortable dans la pratique.

Pour ajuster la hauteur du guidon :

1. Desserrez la vis de quelques tours avec une clef Allen.
2. Faites glisser la tige à la hauteur désirée et resserrez la vis fermement.



Ne pas dépasser la marque **indiquée sur la tige du guidon**. Sans quoi la tige ne sera pas assez enfoncée dans le tube et risque de se briser, ce qui peut causer de graves blessures.

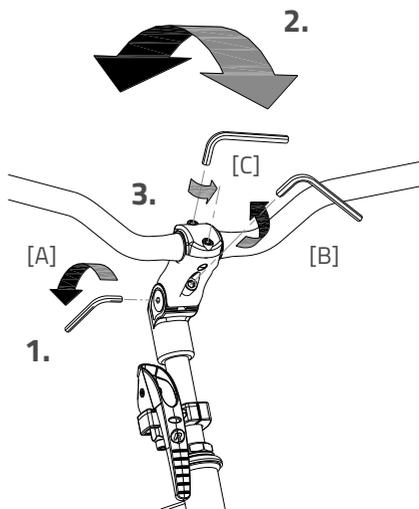
MIN INSERT

Position du guidon

Vous pouvez faire basculer le guidon. Cette manipulation affecte la distance entre le guidon et le haut du corps. Vous pouvez vous-même juger ce qui vous convient le mieux lors de l'utilisation du vélo-scooter.

Pour faire basculer le guidon:

1. Desserrez les vis [A] (le cas échéant) de quelques tours [B] avec une clef Allen.
2. Mettez le guidon dans la position souhaitée et resserrez les vis fermement.
3. Desserrez les vis [C] de quelques tours avec une clef Allen, mettez le guidon dans la position souhaitée (position horizontale) et resserrez les vis fermement.



Avant utilisation

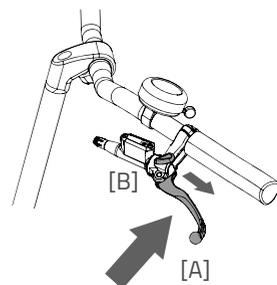
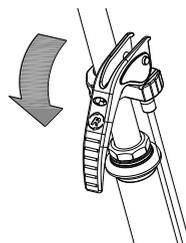
Frein de stationnement

Utilisez toujours le frein de stationnement lorsque vous garez le vélo et le quittez.



Utilisez le frein hydraulique pour bloquer le vélo lorsque les passagers montent et descendent.

Pour activer le frein hydraulique, serrez le frein gauche [A] et fixez-le à l'aide du levier [B].





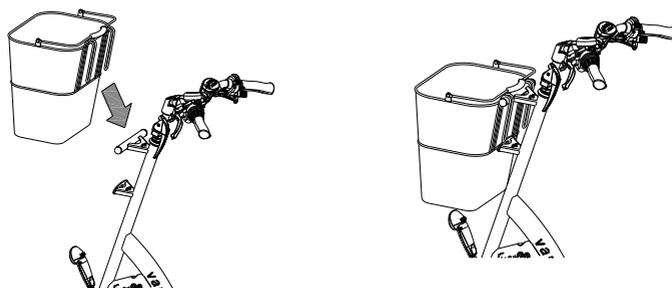
Essayez toujours de garer le vélo sur une surface plane. Le vélo ne doit jamais être garé sur une pente de plus de 6 degrés.

Panier (à accrocher au guidon)

Le vélo-scooter est équipé d'un panier. Accrochez le panier au guidon.



Veillez à ne pas dépasser le poids maximum autorisé pour le panier. (**maximum 20 kg**). Attention! un panier rempli de charges peut considérablement influencer la conduite.



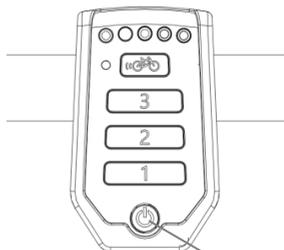
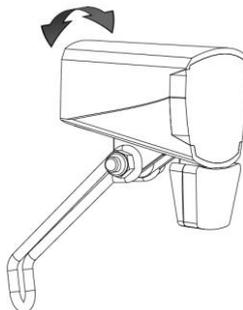
Éclairage à commande centrale

Le vélo est équipé d'un éclairage à commande centrale, où l'éclairage est connecté au système électrique.

L'éclairage s'allume automatiquement lorsque le système électrique est activé.

Ajustez l'angle du phare de sorte que le centre du faisceau lumineux soit situé à environ une dizaine de mètres devant le vélo.

Vous pouvez allumer ou éteindre l'éclairage manuellement en appuyant brièvement sur le bouton marche/arrêt (ON/OFF) sur l'écran. Lorsque le système électrique est désactivé, l'éclairage s'éteint automatiquement.



Bouton ON/OFF



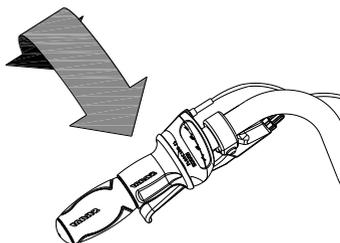
Assurez-vous qu'une batterie est toujours présente sur le vélo lorsque vous partez à vélo dans l'obscurité !

Lorsque la batterie est presque vide, le moteur ne fournira plus de support lorsque vous faites du vélo. L'éclairage fonctionne alors encore sur le courant résiduel.

Vitesses

Votre vélo-scooter dispose de huit vitesses. Vous pouvez passer les vitesses en utilisant la poignée tournante sur le guidon.

Ne pas pédaler **pendant le passage des vitesses.**



Contrôlez avant chaque utilisation:

- Les freins (frein de stationnement compris)
- La pression des pneus (conseillée : 3 bars)
- L'éclairage
- Que toutes les pièces sont bien attachées
- Que la batterie est suffisamment chargée

Veillez contacter votre concessionnaire et n'utilisez pas votre vélo-scooter si vous venez à constater des anomalies pendant votre contrôle!

Comme pour toute pièce mécanique, le vélo-scooter est sujet à l'usure et à des charges importantes. Un composant qui lâche est potentiellement dangereux et peut causer des dommages ou blessures à l'utilisateur du vélo-scooter. Toute forme de fissures, de rayures ou de changement de couleur d'une partie d'un composant soumis à des charges importantes, est un signe que la pièce en question doit être changée.

Points importants lors de la conduite du vélo-scooter

Vous pouvez utiliser le vélo-scooter une fois que celui-ci est réglé aux dimensions du conducteur.



La conduite d'un tricycle est très différente de la conduite d'un vélo à deux roues!

Entraînez-vous surtout pour prendre les virages et pour freiner, puisqu'un tricycle peut réagir autrement que vous ne pensez. Il est possible que la roue arrière, située à l'intérieur du virage, ne touche plus le sol lorsque vous négociez un virage serré. Pour éviter cela, le conducteur peut pencher la partie haute du corps vers l'intérieur du virage.

L'une des manettes de frein (en général celle de droite) actionne le frein sur la roue avant. Il faut donc utiliser ce frein avec précaution: en cas de freinage brutal, la roue avant pourrait se bloquer, ce qui pourrait entraîner une chute. Le conducteur doit donc apprendre à doser le freinage de la roue avant!



Étant donné que le vélo-scooter est équipé d'un moteur électrique: entraînez-vous avec l'assistance au démarrage et la fonction marche arrière. Veuillez lors de l'utilisation du vélo-scooter à ne pas engager l'assistance ou la fonction marche arrière par inadvertance. Si par exemple à un feu les pédales sont tournées vers l'arrière, la fonction de marche arrière sera activée et le vélo-scooter va reculer.



Négocier les virages ou rouler sur un terrain accidenté à grande vitesse, ou prendre les virages trop serrés, peut causer le **renversement** du tricycle



Une attention toute particulière est requise si un enfant ou un adulte aux capacités de perception mentales limitées utilise le vélo-scooter.
(L'âge minimum requis pour la conduite d'un vélo-scooter est de 16 ans).

L'enfant ou l'adulte aux facultés de perception mentales limitées doit, avant d'utiliser le vélo-scooter de manière autonome, d'abord s'entraîner sous votre surveillance.

Faites surtout attention à l'utilisation du guidon, qui est la source la plus importante de danger. Veuillez aussi bien expliquer que la partie la plus large du vélo-scooter se situe derrière le conducteur. Laissez le conducteur s'entraîner à passer quelques obstacles, pour se familiariser avec la largeur du vélo-scooter.

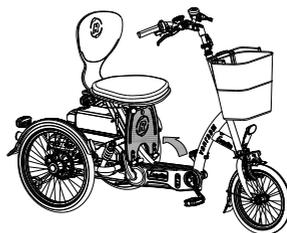
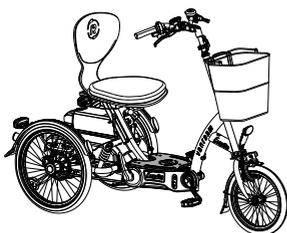
Les dangers associés à la conduite du vélo-scooter doivent avant chaque utilisation être clairement expliqués aux enfants et adultes aux facultés de perception mentales limitées.

Consignes de sécurité importantes pour le conducteur

- Conduisez prudemment lors de la première sortie.
- Gardez bien vos deux mains sur le guidon pendant la conduite et maintenez vos pieds sur les pédales ou sur le repose-pied.
- Testez la conduite du vélo-scooter avec une vitesse adaptée sur un terrain légèrement accidenté. Vous pouvez ainsi apprendre à mieux réagir aux mouvements inattendus du vélo-scooter et du guidon pendant son utilisation.
- Étudiez comment le mouvement de basculement du vélo-scooter réagit à la position de votre corps. Penchez-vous vers l'intérieur du virage.
- Vous devez rouler à une vitesse adaptée sur des petits obstacles.
- Évitez tous les obstacles de plus de 5cm de haut.
- Veillez à réguler votre vitesse dans les descentes. Freinez à temps et faites un cycle à une vitesse modérée.

Conduite

Vous pouvez utiliser le vélo-scooter de deux façons différentes : comme un vélo et comme un scooter. Vous pouvez passer d'un mode à un autre tout simplement en relevant le repose-pied (avec vos mains ou vos pieds). Si le repose-pied est à plat, le vélo-scooter fonctionne comme un scooter, et si le repose-pied est relevé, vous pouvez pédaler. En mode vélo, vous pouvez tout de même utiliser la poignée d'accélérateur si une assistance est souhaitée.



1. En mode vélo-scooter:

- Abaissez le repose-pied.
- Avancez et reculez avec la poignée d'accélérateur.
- Les pédales sont désactivées.

2. En mode vélo:

- Relevez le repose-pied.
- La propulsion est activée en pédalant.
- Assistance au pédalage en fonction de la force de pédalage et de la vitesse.
- Assistance supplémentaire grâce à la poignée d'accélérateur.
- Reculer en pédalant en arrière.



Lorsque vous montez, asseyez-vous d'abord sur le siège pour ensuite passer vos jambes au-dessus du cadre ou du repose-pied. Vous évitez ainsi de rester coincé ou de glisser sur le repose-pied, qu'être glissant lorsqu'il fait un temps humide.

Freins

Pour vous arrêter vous devez utiliser les freins à main, autant en mode vélo qu'en mode vélo-scooter. Pour éviter que le vélo-scooter ne roule tout seul, utilisez le frein de stationnement lorsque vous vous garez.

Système électronique Silent

Le système Silent est une aide au pédalage spécialement conçue par la société Van Raam pour le secteur de la rééducation fonctionnelle. Le système Silent se caractérise par:

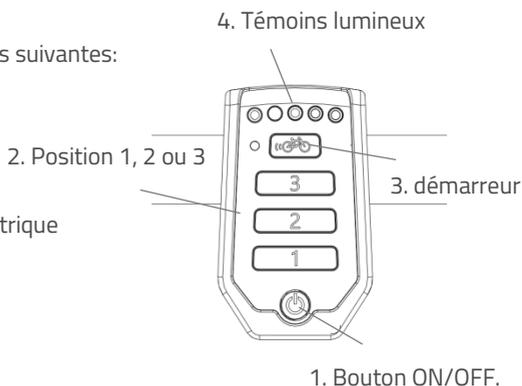
1. Une conduite facile
2. Une adaptation personnalisée
3. Un système électronique moderne et efficace
4. Des moteurs électriques très puissants
5. Des batteries sûres et de très haute qualité
6. Système extrêmement fiable

Dans certains cas il est nécessaire d'adapter le vélo-scooter à l'individu. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire sur les diverses possibilités concernant une adaptation personnalisée.

Fonctions

Le moteur électrique dispose des fonctions suivantes:

- Assistance au pédalage
- Assistance au démarrage
- Fonction marche arrière
- Mode conduite entièrement électrique
- Éclairage central automatique



1. Bouton ON/OFF

Vous pouvez allumer ou couper le système électronique en appuyant sur le bouton ON/OFF.

- Pour la mise en marche: appuyez brièvement sur le bouton ON/OFF.
- Pour couper le moteur: appuyez sur le bouton ON/OFF pendant 2 secondes.

Une fois le système mis en route, le moteur est activé en position 1.



Si le système n'est pas utilisé, il s'éteindra automatiquement au bout d'un moment.



Éteignez toujours le système électrique avant de monter et de descendre du vélo et lorsque vous marchez avec votre vélo.

2. Assistance au pédalage position 1, 2 et 3

L'assistance au pédalage peut être réglée grâce aux positions 1, 2 et 3.

1. Assistance limitée, rayon d'action maximum.
2. Assistance moyenne, rayon d'action moyen.
3. Assistance maximum, rayon d'action limité.

Vous pouvez changer le type d'assistance souhaitée (position 1, 2 ou 3) tout en pédalant.



Le rayon d'action dépend d'un certain nombre de facteurs et peut être fortement influencé par: la capacité et la tension de la batterie, le niveau d'assistance demandé, la température ambiante, la force du vent, la pression des pneus, la vitesse, le poids du conducteur et du chargement, l'utilisation des vitesses, etc.

3. Assistance au démarrage

Il n'y a pas de fonction d'assistance au démarrage sur les vélo-scooter Easy-Go.

4. Témoins lumineux

Le niveau de charge de la batterie est indiqué grâce à cinq témoins lumineux verts, dont le témoin lumineux situé le plus à gauche peut virer au rouge.



La batterie est complètement chargée. Lorsque vous utilisez la batterie, le nombre de lampes vertes diminue.



Lorsque deux lampes vertes sont allumées, la batterie est chargée à 50%.

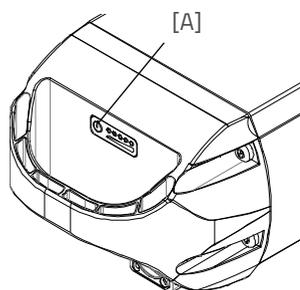


Si seul le témoin lumineux rouge s'affiche, cela indique que la batterie est pratiquement vide et qu'il faut la recharger ou la remplacer par une batterie chargée.



Si seul le témoin lumineux rouge clignote, cela indique que la batterie est vide et que le moteur ne pourra plus vous prêter assistance lors du pédalage. L'éclairage, lui, continuera à fonctionner.

La batterie est également équipée d'un bouton et d'une indication permettant de vérifier la charge en appuyant brièvement sur le bouton marche / arrêt [A]. L'état de la batterie est indiqué par cinq voyants verts, le plus à gauche pouvant commencer à clignoter en vert. La batterie est alors presque vide. La batterie indique la progression de la charge pendant la charge.



Fonction marche arrière

La fonction de marche arrière peut être activée en faisant du rétro-pédalage à l'arrêt. Après quelques secondes, le moteur va se mettre en marche et le vélo-scooter va reculer à environ 2 km/h et continuera à reculer tant que le rétro-pédalage aura lieu.



Ne vous laissez pas surprendre par le comportement soudain du moteur électrique. Si, par exemple, vous attendez à un feu rouge et que par mégarde ou par jeu vous pédaliez à l'envers, la fonction de marche arrière sera activée et le vélo-scooter reculera !

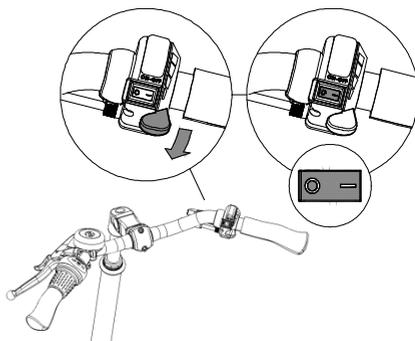
Mode conduite entièrement électrique

En mode vélo-scooter le moteur électrique est actionné grâce à la de la manette de gaz qui peut être commandée avec le pouce. Avec l'aide des positions 1, 2 et 3 vous pouvez ajuster la vitesse maximale désirée.

Avec le bouton avant / arrière vous choisissez votre direction.

0 = Avancer

- = Reculer



En mode marche arrière, il n'est pas possible de régler la vitesse maximum. Les témoins lumineux de la position 1, 2 et 3 sont tous les trois allumés pour indiquer que la marche arrière est activée.



N'utilisez pas les positions 1, 2 ou 3 sur le trottoir ou dans une zone piétonne.



Lorsque vous enclenchez le système électronique, toutes les lampes vertes s'allument pendant 2 secondes. Attendez 2 secondes avant d'utiliser l'accélérateur de pouce jusqu'à ce que ne soit enclenchée que la lampe de la position 1.

Éclairage à commande centrale

Le vélo est équipé d'un système d'éclairage à commande qui permet l'allumage automatique de l'éclairage lorsque le système électronique est activé. Vous trouverez des instructions supplémentaires dans le chapitre '**Avant utilisation**'.

Autres fonctions

Le boîtier de commande à affichage intelligent a une fonction de réduction d'intensité lumineuse automatique. Grâce à un capteur de lumière, l'intensité de la lumière du boîtier de commande se règle automatiquement dès qu'il se trouvera dans l'obscurité.

Rechargement de la batterie

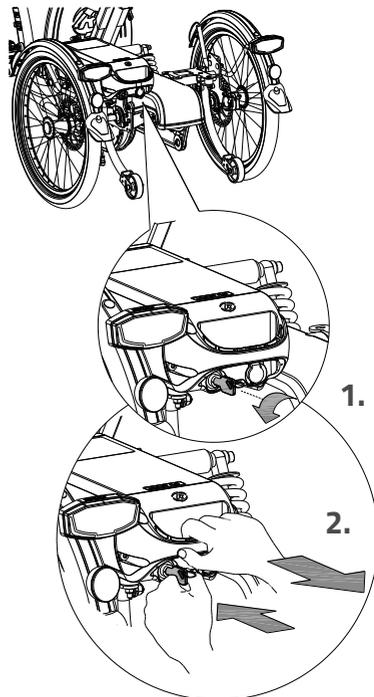
Pour garantir le bon fonctionnement et le bon état de la batterie, nous vous conseillons de la garder à température ambiante.



Utilisez le chargeur uniquement si la température ambiante est comprise entre 0 et 35 degrés.

Pour recharger la batterie:

1. Déverrouiller la batterie en tournant la clef un quart de tour.
2. Appuyez sur la serrure tout en sortant la batterie de son habitacle avec l'autre main.

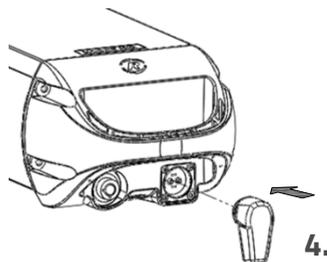
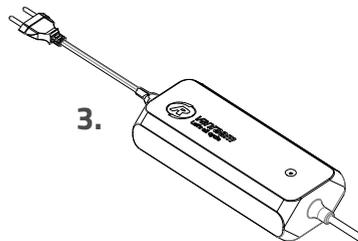


3. Transportez la batterie à l'intérieur. Branchez **tout d'abord** la batterie au chargeur. La connexion s'effectuera correctement sur la batterie grâce à la prise magnétique.
4. Branchez **ensuite** le cordon d'alimentation du chargeur. La LED rouge s'allume. Le chargeur est en train de charger.



Attention! Si la batterie n'est pas correctement connectée, le voyant vert est allumé (mode veille). En cas de connexion insuffisante, débranchez la fiche de la prise murale et nettoyez le connecteur du chargeur avec un chiffon sec.

5. Le temps de chargement dépend de l'état de la batterie. Le temps de charge est d'environ 2 heures avec une batterie de 11,4 Ah/36 V et d'environ 4,5 heures avec une batterie de 24,7 Ah/36 V.
6. Dès que la batterie est totalement rechargée, le témoin lumineux LED vert est allumé en continu. Retirez **tout d'abord** la prise de la prise de courant.
7. Retirez **ensuite** le connecteur de chargement de la batterie du connecteur du chargeur.
8. Remplacez la batterie dans son habitacle sur le vélo-scooter et verrouillez-la.



La batterie peut être aussi rechargée directement dans son habitacle.

Chargeur:

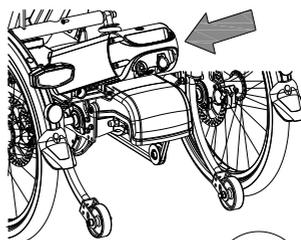
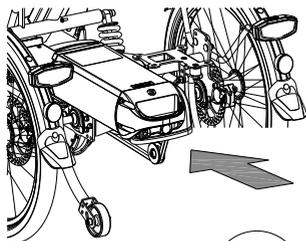
Témoin lumineux LED	Statut
Vert	Stand-by
Rouge	Recharger
Vert	Batterie pleine
Rouge clignote	Sécurité: échange de polarité; Court-circuit; Température du four; Débordement; Surtension



Il est préférable que la batterie se charge entre-temps au lieu d'attendre qu'elle soit complètement vide. Ne rangez jamais le vélo avec une batterie vide!



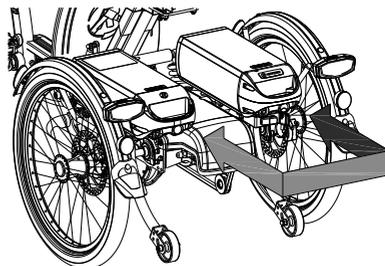
Insérez la batterie dans la glissière en position **droite, et non en biais**.



Batterie de recharge (en option)

Le vélo-scooter peut être fourni avec une deuxième batterie. Dès que la batterie connectée est vide, vous pouvez l'échanger avec la batterie de réserve.

Il y a un seul connecteur de batterie relié au système, comme en témoignent les câbles.



Set de batteries commutables (en option)

Le vélo-scooter peut être équipé d'un set de batteries commutables. Dès que la batterie alimentant le système est déchargée, vous pouvez passer sur une batterie de rechange grâce à un interrupteur. Celui-ci se situe sous la batterie du conducteur.

Les deux habitacles de batterie sont connectés au système. Vous pouvez entretemps retirer la batterie déchargée de son habitacle pour la recharger.

Batterie mode veille prolongée

Lorsque la batterie est presque vide et qu'elle n'a pas été utilisée pendant une semaine, elle passe en « mode de veille prolongée ». Dans ce mode, la batterie consomme le moins d'énergie possible, ce qui prolonge la durée de vie de la batterie.

Lorsque la batterie est en mode de veille prolongée, elle ne peut pas être utilisée. En appuyant sur le bouton de la batterie, la batterie sort du « mode veille prolongée » et elle peut être réutilisée. Il est conseillé de charger la batterie avant de l'utiliser.

Conseils pour le chargement et l'entretien de la batterie

- Ne garez jamais le vélo avec une batterie vide! Nous vous conseillons de recharger la batterie dans les plus brefs délais dès que celle-ci est vide.
- Le meilleur niveau de conservation de la batterie est quand de trois à cinq LED sont allumés.
- En hiver, contrôlez le niveau de chargement de la batterie tous les deux mois et rechargez-la si moins de trois LED s'affichent.
- Conservez et utilisez la batterie de préférence entre 5 à 20 degrés, et évitez des températures plus élevées et plus basses.
- Ne rechargez pas la batterie ni en plein soleil, ni à des températures inférieures à 5 degrés.
- Utilisez le chargeur uniquement dans des endroits secs, le chargeur ne doit pas prendre l'humidité.
- Utilisez uniquement la batterie Van Raam livrée avec le vélo.
- Rechargez la batterie uniquement avec le chargeur fourni avec le vélo.
- Le boîtier de la batterie et du chargeur ne doivent pas être ouverts. En cas de problèmes, veuillez-vous adresser à votre concessionnaire!

- Une batterie Van Raam peut / ne peut pas être révisée pour la sécurité et le bon fonctionnement du système électrique.
- Ne laissez pas tomber la batterie, car cela peut causer des dommages externes et internes.
- Si le vélo a une panne, déconnectez la batterie du vélo.



Tenez compte du fait que les températures basses (0°C et moins) peuvent réduire l'assistance de votre vélo-scooter et que votre batterie se déchargera plus rapidement. Le chargement de la batterie prend également plus de temps à basses températures.



Après un certain temps, chaque batterie se décharge. C'est ce que l'on appelle « l'autodécharge ». Une batterie vide qui n'est pas rechargée peut souffrir d'une décharge profonde et devenir défectueuse. La garantie ne joue pas en cas de décharge profonde.



N'oubliez pas que toute batterie s'use avec le temps. Le processus d'usure générale de la batterie est inévitable et dépend de plusieurs facteurs tels que l'utilisation, le nombre de chargements et déchargements complets et la température ambiante. Même si la batterie n'est pas utilisée, sa capacité diminuera. Il est possible d'utiliser une batterie usée, mais prenez en compte le fait que le rayon d'action sera limité.

Dysfonctionnements possibles

- Le système refuse de se mettre en marche:
 1. Contrôlez que la batterie est bien fixée.
 2. Contrôlez l'état de la batterie. Si elle est vide, rechargez-la.
 3. Si les options proposées ci-dessus ne donnent aucun résultat, veuillez contacter votre concessionnaire.
- Les LED de charge de la batterie clignotent sur le boîtier de commande:
Le moteur peut surchauffer à cause d'une charge continue trop importante. Dans ce cas, le système va limiter l'assistance par mesure de sécurité.
 1. Le système est en mode "température sécurisée". Vous pouvez continuer à rouler mais avec une assistance réduite.

2. Après refroidissement du système, l'assistance normale sera rétablie et le niveau de charge de la batterie sera indiqué.
- Les LED d'assistance clignotent sur le boîtier de commande:
Il s'agit d'une panne de moteur. Veuillez dans ce cas contacter votre concessionnaire.
 - Si un LED rouge clignote sur le chargeur, retirez la prise de la prise de courant et n'utilisez plus la ni batterie ni le chargeur. Veuillez dans ce cas contacter votre concessionnaire.

Consignes de sécurité chargeur

- Rechargez uniquement les batteries Van Raam Li-Ion avec le chargeur fourni. Ne branchez le chargeur que sur une prise appropriée (220-240 Volt AC 50-60 Hz). Lorsque le chargeur n'est pas utilisé, retirez la fiche de la prise et la fiche de la batterie.
- Le chargeur ne peut être utilisé que par des personnes qui ont lu les informations de ce manuel et qui sont familiarisées avec l'utilisation correcte du chargeur. Gardez le chargeur hors de portée des enfants, ils ne doivent pas jouer avec le chargeur.
- Le chargeur est conçu pour une utilisation dans un environnement sec, ventilé et sans poussière. N'exposez pas le chargeur à l'eau, à des sources de chaleur ou aux rayons directs du soleil. Gardez le chargeur propre et sec.
- Ne chargez pas les piles qui semblent chaudes. La batterie peut être à la température ambiante maximale pour être chargée. Arrêtez la charge si la batterie devient anormalement chaude (> 40°C).
Attention! Le chargeur peut chauffer pendant la charge > 50°C. Premièrement, sentez bien si vous pouvez prendre le chargeur, cette température peut provoquer une hypersensibilité ou une réaction de choc lorsque vous entrez en contact avec la peau.
- N'utilisez pas le chargeur s'il est visiblement endommagé ou modifié. Ne réparez pas le chargeur! S'il vous plaît contactez Van Raam. Vous ne devez jamais ouvrir le chargeur vous-même!
- Chargez toujours le chargeur et la batterie pendant la charge. Lorsque la batterie est pleine, retirez la fiche de la prise et la fiche de la batterie.

Van Raam Appli E-Bike

L'application pour vélo de Van Raam est une application gratuite pour smartphone que vous pouvez utiliser sur votre vélo électrique Van Raam.

Que pouvez-vous faire avec l'appli E-Bike de Van Raam pour votre E-bike ?

- Utiliser comme ordinateur de vélo de luxe.
- Accéder aux informations concernant la batterie.
- Recevoir des conseils concernant la batterie.
- Modifier les paramètres du vélo.
- Envoyer un message SOS avec localisation GPS à un numéro prédéfini.
- Consulter les itinéraires déjà parcourus.
- Consulter les informations concernant le vélo.
- Locate/Find my bike (Localiser / Trouver mon vélo).
- Recevoir des notifications push.

L'application Van Raam permet d'établir une connexion avec l'écran Smart via une connexion Bluetooth. Dès que l'écran Smart est prêt à se connecter au smartphone, le bouton Marche / Arrêt devient brièvement bleu.

Cette appli E-Bike peut être utilisée comme ordinateur de vélo de luxe pour les vélos Van Raam dotés de l'assistance électrique au pédalage et contient également de nombreuses autres fonctionnalités. Le tableau de bord de l'application affiche la vitesse actuelle, la distance totale, le compteur journalier, la capacité de la batterie et la consommation d'énergie pendant la balade à vélo. Pour plus de données concernant le vélo, vous pouvez consulter l'écran détaillé affichant, entre autres, la vitesse moyenne, la vitesse maximale, la distance totale, le courant, la tension de la batterie, la puissance de pédalage et la fréquence de pédalage.

Vous pouvez télécharger gratuitement l'appli pour e-bike Van Raam via Google Play Store ou Apple App Store. Pour plus d'informations concernant l'appli Van Raam, nous vous conseillons de consulter le site internet Van Raam : www.vanraam.com.





À partir du 15 juillet 2020, tous les vélos électriques Van Raam seront livrés comme Smart E-bikes. Vous pouvez les reconnaître grâce au grand autocollant avec une bordure jaune sur la batterie. Si vous possédez un Smart E-Bike et que vous téléchargez l'application mise à jour, vous pourrez avoir accès à plus d'options. Un Smart E-Bike collecte des données techniques, telles que les tensions et courants de batterie. Cela permet par exemple d'envoyer des notifications si la batterie est faible.

De plus, le Smart E-Bike recueille également des données de localisation de la batterie si vous en donnez l'autorisation en tant qu'utilisateur. Van Raam ne récupère jamais de données personnelles telles que la localisation GPS sans votre autorisation. Pour plus d'informations concernant les données collectées, veuillez consulter la déclaration de confidentialité et de cookies sur le site internet Van Raam.

Accessoires

Selon votre commande vous pouvez choisir parmi les accessoires décrits ci-dessous. Des accessoires supplémentaires sont disponibles chez votre concessionnaire.

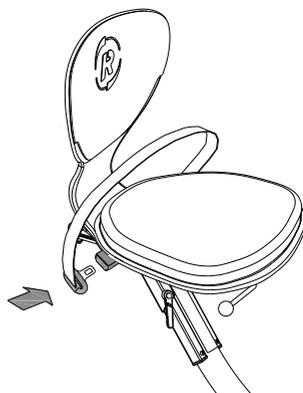
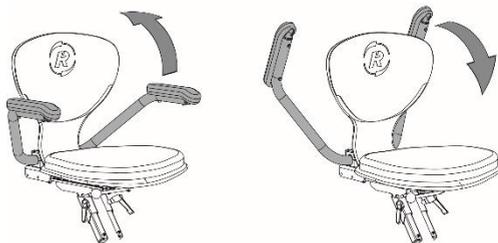
Accoudoirs

Pour monter plus facilement sur le vélo-scooter vous pouvez relever les accoudoirs. Lorsque vous êtes assis vous pouvez de nouveau abaisser les accoudoirs.

Les accoudoirs permettent de reposer les bras et servent de support pour monter et descendre du vélo.



Attention à ne pas vous coincer les doigts et autres membres lorsque vous manipulez les accoudoirs!



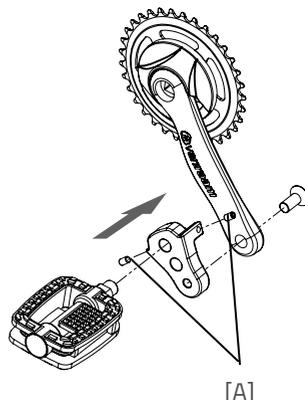
Ceinture abdominale

Passez la ceinture autour de votre abdomen et attachez-la. La ceinture se détache lorsque vous appuyez sur le bouton rouge.

Réducteur de pédalier

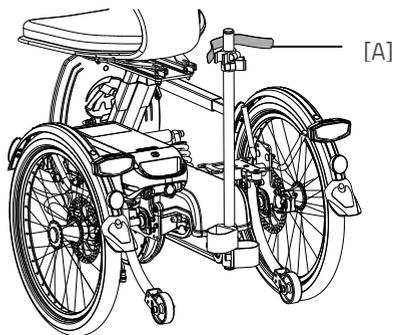
Le réducteur de pédalier est fixé au bras comme décrit ici. La pédale peut ensuite être montée sur deux positions sur le réducteur de manivelle.

Le réducteur de pédalier doit être fixé avec une vis [A] dans l'alignement du pédalier.



Porte canne

Le porte-canne est fixé sous le siège. La canne doit être attachée avec la bande velcro [A].



Clignotants

Le vélo-scooter est équipé en option de quatre clignotants (deux à l'avant et deux à l'arrière).

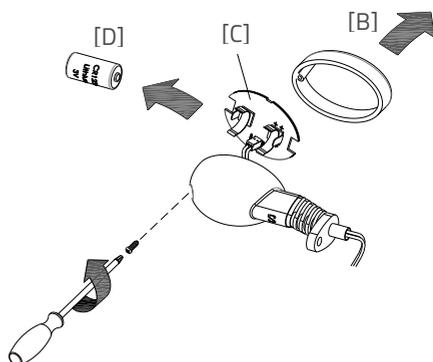
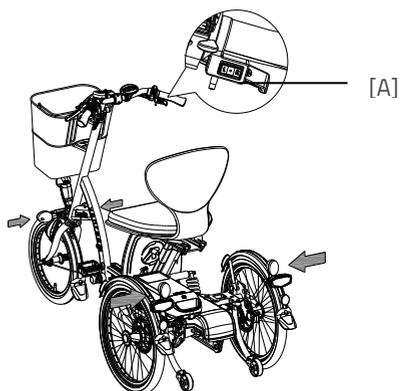
Pour activer les clignotants, poussez le bouton [A] à gauche ou à droite.

Pour couper les clignotants, mettez le bouton en position centrale. Les clignotants fonctionnent avec des piles.

De batterijen zitten alleen in de voorste lichten, de achterste lichten zijn hieraan gekoppeld.

Pour changer les piles, dévissez la vis du couvercle et retirez-ce dernier [B]. Vous pouvez alors enlever le circuit imprimé [C]. Vous pouvez maintenant remplacer les piles [D].

Il s'agit d'une pile 3 volt lithium, type CR123A.



Les piles polluent l'environnement, Veuillez les éliminer selon les règles locales en vigueur.

Spécifications techniques

Longueur (cm)	166
Largeur (cm)	72
Hauteur (cm)	115
Hauteur d'accès (cm)	29
Roue avant	16 pouces
Roue arrière	20 pouces
Type de pneus	Pneumatiques
Poids (kg)	environ 64
Freins avant	Frein à main
Freins arrière	Frein à main
Batterie	Li-ion 36V
Utilisation prévue	Extérieur (Classe B)
Stabilité statique max. en descente	10°
Stabilité statique max. en montée	10°
Stabilité statique max. transversalement à la pente	10°
Stabilité dynamique max. en montée	6°
Degré de pente max. max. sans danger	6°
Hauteur max. de l'obstacle (cm)	5
Hauteur max. de l'obstacle pour la descente (trottoir) (cm)	5
Poids max. du panier à bagages / porte-bagages (kg)	20

Poids max. de l'utilisateur (kg)	140
Charge maximale autorisée (kg) combinaison utilisateur et bagages	160
Vitesse max. en mode électrique total (km/h)	15
Rayon de braquage (cm)	180
Autonomie* en km)	35
L'Easy Go est livré en série avec 3 positions de vitesse :	
5 km/h, 10 km/h et 15 km/h	
Accélération grâce à la poignée d'accélérateur, ou assistance électrique pendant le pédalage.	

* Avec la batterie standard (11,2 Ah), uniquement conduite électrique, usage normal.

Attention! L'autonomie de votre vélo-scooter dépend d'un certain nombre de facteurs et est fortement influencée par: la capacité et le niveau de charge de la batterie, le degré d'assistance, les températures ambiantes, la force du vent, la pression des pneus, la vitesse, le poids du conducteur et autres charges supplémentaires, l'utilisation des vitesses, etc.

Norme et marquage CE

Le vélo-scooter est conçu et testé conforme aux normes EN 12184. Le vélo-scooter répond aux exigences selon les directives concernant les aides médicales et dispose d'un marquage CE.

Entretien et réglage par le propriétaire

Hieronder volgen instructies voor het onderhoud en afstelwerk dat je zelf op regelmatige basis kunt uitvoeren. Dit houdt de conditie van de scootmobielefiets optimaal.

Nettoyage

Le cadre du vélo-scooter peut être nettoyé avec un chiffon humide. Vous pouvez utiliser un détergent doux. pour les tâches résistantes.

Vous pouvez nettoyer les roues avec une brosse plastique humide (ne pas utiliser une brosse métallique!). Le siège, les poignées et le dossier peuvent être lavés avec un savon doux et de l'eau.



N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou à vapeur!

Le lubrifiant indiqué

La chaîne doit être lavée et protégée à intervalles réguliers (environ tous les 3 mois). Utilisez uniquement de la graisse de chaîne ou du spray Téflon. C'est le seul moyen de garantir le bon fonctionnement de la chaîne, afin qu'elle reste imperméable et ne rouille pas.

- 1 Frottez la chaîne avec un chiffon propre.
3. Répartissez la graisse ou le spray sur toute la chaîne.
4. Enlevez les excédents de lubrifiant avec un chiffon.

Les autres pièces **ne doivent pas** être traitées avec un lubrifiant.

Inspection du vélo-scooter

Il est nécessaire de faire contrôler le vélo-scooter au moins une fois par an par votre concessionnaire pour que la garantie conserve sa validité. Utilisez à cet effet le document « Formulaire, entretien et modifications' » à l'arrière de ce mode d'emploi. Le premier contrôle doit avoir lieu après les premiers 200 kilomètres parcourus ou après 2 mois.

En cas de panne ou de défaillance, vous devez immédiatement apporter le **vélo-scooter** chez votre concessionnaire pour réparation.

Le remplacement de composants de sécurité essentiels (en particulier le cadre, les freins, l'éclairage, le guidon, la fourche, la propulsion) doit obligatoirement être effectué par votre concessionnaire.

Si vous voulez tout de même remplacer des composants vous-même, vous serez responsable de tout dommage ou blessure découlant de tout composant incorrectement monté.

Utilisez uniquement les pièces de rechange **originales** de Van Raam que vous pouvez acheter chez votre concessionnaire. Ce dernier pourra vous fournir sur demande toutes les informations nécessaires pour la réparation et l'entretien de votre vélo-scooter.

Réparation et entretien par le concessionnaire

Pendant l'entretien, contrôlez les freins, les jantes, l'éclairage, la tension de la chaîne et les rayons. Vérifiez aussi le profil des pneus. La profondeur doit être au moins 1 millimètre. Les pneus usés ou tout autre pièce défectueuse doivent être remplacés. Contrôlez le bon fonctionnement du frein de stationnement. Avec ce frein serré, le vélo-scooter, avec son conducteur, ne doit pas bouger.

Inspection de la jante

Par l'interaction des freins et des jantes, une attention toute particulière doit être prêtée aussi bien à la garniture des freins qu'à l'état des jantes. Ces dernières doivent donc être régulièrement contrôlées, à des moments fixes, par exemple lorsque vous regonflez les pneus. La présence de fissures sur les bords des jantes où les rayons sont fixés, ou la

distorsion de la jante lorsque les pneus sont trop gonflés, sont des signes d'usure importante. Il faut dans ce cas remplacer la jante, sans quoi les freins seraient amenés à moins bien fonctionner, ou la jante peut même casser, ce qui pourrait avoir des conséquences dangereuses.

Les réparations, l'entretien et les modifications doivent uniquement être effectuées avec des pièces originales de Van Raam.

Réglage par le concessionnaire

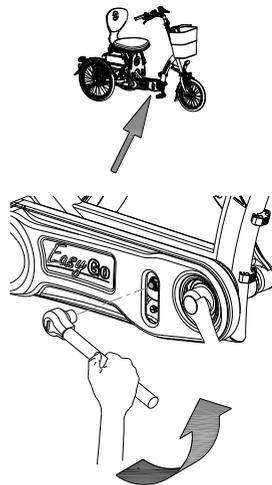
Tension correcte de la chaîne

Le vélo-scooter est équipé de plusieurs chaînes. Celle(s)-ci doit(ven)t avoir un peu de jeu. Quand elle n'est pas sous tension, la chaîne doit avoir un jeu de 0 5 cm.

Régler la tension de la chaîne avant

Pour tendre la chaîne avant, régler le tendeur. Suivez les instructions suivantes:

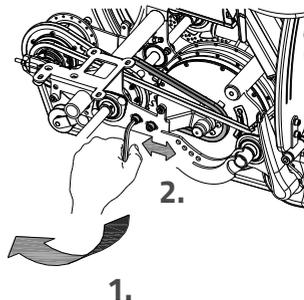
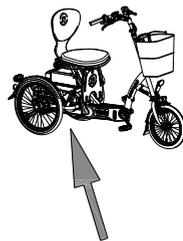
1. Desserrer de quelques tours le boulon avec une clef à douilles.
2. Déplacer le tendeur, pour donner un peu de jeu à la chaîne, comme décrit ci-dessus.
3. Resserrer le boulon.



Ajuster la tension de la chaîne du moyeu

Pour ajuster la tension de la chaîne, le faut ajuster le moyeu. Suivez les instructions suivantes:

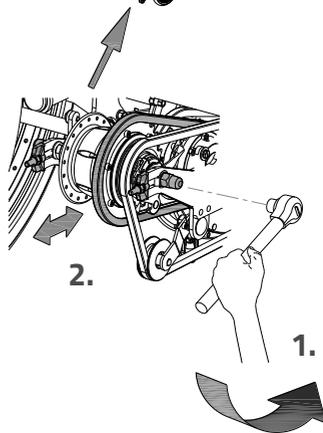
1. Desserrer de quelques tours les boulons du moyeu avec une clef à douilles pour que le moyeu puisse bouger.
2. Serrer les boulons des deux tendeurs de chaîne. Le moyeu glisse vers l'arrière et la chaîne est tendue. Suivre les étapes comme précédemment décrites pour tendre la chaîne. (Veiller à bien resserrez les deux boulons de façon synchro).
3. Resserrer légèrement les boulons du moyeu.
4. Contrôler que la chaîne soit bien tendue.
5. Resserrer fermement les boulons.



Ajuster la tension de la chaîne du moteur

Pour maintenir la chaîne du moteur à la bonne tension, il faut ajuster le moteur. Suivez les instructions suivantes:

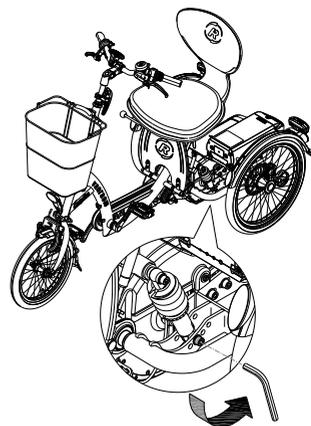
1. Desserrer légèrement les boulons Allen de l'étrier de fixation du moteur avec une clef mâle pour que le moteur puisse bouger.
2. Resserrer les deux tendeurs de chaîne. Le moteur glisse vers l'avant et la chaîne est tendue. (Veiller à bien resserrer les deux boulons de façon synchro).



3. Resserrer légèrement les boulons Allen de l'étrier de fixation du moteur.
4. Contrôler que la chaîne soit bien tendue.
5. Resserrer fermement les boulons.

Réglage de la suspension

La suspension est réglée en usine. Il existe quatre positions possibles. En changeant la position des boulons Allen la suspension peut être ajustée de telle à être plus légère ou plus lourde.



Attention: cette manipulation doit **toujours** être effectuée par un concessionnaire.

Mise au rebut

Si vous voulez vous séparer de votre tricycle, contactez votre concessionnaire. Vous pouvez de même contacter la société locale de gestion des déchets. Cette-ci vous indiquera la marche à suivre pour la mise au rebut de votre tricycle selon la réglementation en vigueur dans votre ville.

Recycler la batterie

Si votre batterie est défectueuse ou si vous ne l'utilisez plus, vous devez la faire recycler. Contactez votre revendeur, qui est responsable du respect de l'obligation de recyclage, pour connaître les conditions ou consultez les règles de recyclage de votre lieu de résidence / pays.

Remise/vente à un nouveau propriétaire

La garantie est valable pour les défauts du produit pour lesquels il a été prouvé que la cause est un défaut matériel ou de fabrication.

Nous garantissons le cadre et la fourche pendant cinq ans. Pour tous les autres accessoires et autres pièces en général (sauf les pièces soumises à une usure courante), nous appliquons la période de garantie prescrite de deux ans. La garantie est uniquement valable si le vélo-scooter est utilisé et entretenu comme décrit dans le présent mode d'emploi.

Attention!

La garantie tout comme la responsabilité produit expirent en général si les instructions figurant dans le présent mode d'emploi ne sont pas respectées, si des travaux d'entretien ne sont pas effectués correctement ou si des modifications d'ordre technique ou des ajouts au vélo-scooter ont été effectués avec des pièces autres que les pièces originales de Van Raam sans l'accord de Van Raam. Toute modification effectuée par une tierce personne entraînera la nullité de la déclaration CE. L'absence du certificat CE peut engendrer des problèmes pour assurer votre vélo-scooter, en cas de dommage ou de responsabilité civile.

Numéro du cadre

Vous trouverez le numéro du cadre sur l'autocollant. Cet autocollant est apposé au cadre (voir image).

Exemple d'autocollant:

Fabrikant/ Hersteller/ Manufacturer	Van Raam	Voor gebruik handleiding lezen Vor Gebrauch Anleitung lesen Read instruction manual before use
Voertuigtype/ Fahrzeugtyp/ Vehicle type	Easy Go	
Bouwjaar/ Baujahr/ Year of production	2016	
Voertuigidentificatienummer/ Fahrzeug-Identifizierungsnummer/ Vehicle identification number	XXXXXX	Van Raam BV Aaltersweg 56 7051 CM Varsseveld The Netherlands T +31 (0)315 257370 www.vanraam.com
Maximaal toelaatbaar totaalgewicht/ Zulassiges Gesamtgewicht/ Admissible total weight	224 kg	
 Toelaatbare aslasten/ Zulassige Achslasten/ Permissible axle loads	44 kg as 1/ Achse 1/ axle 1 180 kg as 2/ Achse 2/ axle 2	

Position de l'autocollant:

Marquage CE sur
la tête de fourche



Numéro de cadre sur la tête de fourche

Formulaire, entretien et modifications

Pour que la garantie soit toujours valable, votre vélo Van Raam doit être contrôlé selon le modèle ci-dessous.

Entretien:	Fait par:	Signature du concessionnaire:
Entretien après les premiers 2000 kms ou après 2 mois		
Entretien 1 an après livraison.		
Entretien 2 ans après livraison		
Entretien 3 ans après livraison.		
Entretien 4 ans après livraison.		
Entretien 5 ans après livraison.		

Nous conseillons, aussi après cinq ans, de faire effectuer tous les ans un entretien de votre vélo-scooter. Cependant, l'absence d'entretien n'a aucune incidence sur la garantie puisque celle-ci s'éteint après cinq ans.

Modifications apportées au vélo-scooter

Les modifications suivantes ont été faites sur le vélo-scooter :

Modification :

Effectuée le:

Fait par:

Attention! Si des modifications ont été effectuées par un concessionnaire non agréé par Van Raam, ou lorsque des pièces ou des accessoires non homologués par Van Raam ont été utilisés, la garantie devient caduque.

Formulaire de service de livraison du vélo-scooter

Toutes nos félicitations ! Vous venez d'acquérir un vélo Van Raam ! Ce vélo a été fabriqué avec soin. Afin de garantir au mieux la qualité de ses vélos, Van Raam utilise les normes ISO 9001:2008 comme référence. À cet effet, Van Raam dispose du certificat DNV GL Business Assurance B.V.

Vous pouvez pleinement profiter de ce vélo-scooter Van Raam, spécialement conçu pour vous, une fois que celui-ci est réglé selon vos besoins, et que vous avez bien lu les instructions du présent mode d'emploi. Veuillez tout particulièrement faire attention aux intervalles d'entretien indiqués.

Afin de pouvoir faire appel au service et à la garantie, vous devez remplir les formulaires à la livraison et après chaque entretien. La signature de ces formulaires par le concessionnaire et l'utilisateur final atteste que l'utilisateur final a bien été informé du fonctionnement du vélo-scooter, que le vélo-scooter ait bien été adapté aux souhaits et aux besoins de l'utilisateur final, et que l'utilisateur final ait bien reçu le mode d'emploi original de Van Raam.

À remplir à la livraison du vélo-scooter

Type de vélo Van Raam:	
Numéro de cadre:	
Numéro de clef:	
Livré à:	
Par le concessionnaire:	
Ville:	
Date:	
Signature de l'utilisateur du vélo:	Signature du concessionnaire:
Si applicable, tampon du concessionnaire:	